Ecce pono in Sion lapidem ~~Israelem~~ angularem, electum, pretiosum, omnis et qui credit ~~in~~ in eum non confundetur.

Voici que je mettrai dans Sion celui qui sera la pierre d'achoppement; et qui conque croira en lui, ne sera point trompé dans son attente.

Ad Rom. 9. 33.

L'accomplissement des plus fameuses prophéties, les unes faites de J.C et vérifiées dans sa personne, les autres faites par J.C même et confirmées par les événements les plus incontestables; l'éclat de tant de miracles du premier ordre opérés par la parole toute puissante de J.C, pour établir l'autorité divine de sa mission et la vérité de sa doctrine; l'excellence de la loi que J.C est venu prêcher au monde, la sublimité de ses mystères, la sagesse de ses maximes, la sainteté de sa morale; le sang d'une multitude innombrable de martyrs qui ont défendu la loi de J.C aux dépens de leurs vies, l'établissement de la loi de J.C dans toutes les parties de la terre au milieu des obstacles les plus insurmontables; le consentement universel depuis plus de dix huit siècles, le concours unanime des plus savants et des plus savantes personnages, des docteurs les plus consommés, des plus grands génies à recevoir la loi de J.C, à la publier et à en faire le sujet de leurs méditations et la règle de leur conduite sont des témoignages authentiques qui déposent en faveur de notre créance, et sont aussi très propres à déterminer un esprit droit et solide. Cependant ces motifs qui nous semblent si forts et si convaincants, ne font pas la même impression sur tout le monde; et cela parce qu'on néglige de les examiner, de les étudier et de s'appliquer à les comprendre. Ce n'est point de bonne foi et avec un cœur libre qu'on en juge mais avec prévention et avec passion. Or ce ne sont pas là les règles qui doivent assurer un jugement sage et prudent. Car des yeux couverts d'un voile épais n'aperçoivent point la lumière quelque vive et quelque éclatante qu'elle soit d'ailleurs. Raisonnons donc d'une juste raisonnée à songer et à peser ce dans

les faux raisonnements : pour nous, on ne raisonne en chrétien.
Notre raison même affermira notre foi et nous aidera à en voir la
nécessité et jusqu'à quel point elle est utile et pour la pratique des commandements
qu'elle doit avoir sur nous empire.

La nécessité de la foi pour le salut est un de ces dogmes
si clairement établis, si souvent répétés dans les livres saints
qu'il faut renoncer au titre de chrétien pour en douter : qui
vero non credit, jam judicatus est : J.C. n'était pas encore donné
au monde et il était nécessaire de croire en lui pour être sauvé.
Le juif ne pouvait obtenir les récompenses éternelles, que par la foi
dans le rédempteur. Depuis que le Verbe éternel a réalisé les
oracles qui l'avaient prédit, ce devoir sacré est devenu plus
strict encore. L'homme est perdu par la désobéissance à son dieu
et la désobéissance l'a fait tomber dans le péché, dans la corrup
dans la mort. Tel est l'héritage que nous avons recueilli de nos pères,
tel est l'état dans lequel nous naissons tous et dont nous ne
sommes délivrés que par la foi ; qui est notre guide, notre médecin
notre vie ; sans elle point de lumière salutaire, sans elle point
de guérison point de salut à attendre.

Sans la foi, point de lumière salutaire. N'est-ce point en
effet ce que nous marque l'écriture en mille endroits, lorsqu'elle
nous représente le monde entier comme une région de ténèbres,
avant que Dieu ait répandu la lumière de la foi ? Avant que
a plu à sa bonté de nous l'accorder pour diriger nos pas, et nous
faire marcher dans les voies de la justice et de la paix, tous les
hommes étaient enveloppés dans une épaisse nuit, et languissaient
dans l'ombre de la mort : Illuminare his qui in tenebris et in umbra
mortis sedent, ad dirigendos pedes nostros in viam pacis. Voilà ce que nous
avons été, et ce que sont encore ceux que Dieu n'a point encore
appelés à son admirable lumière. Voilà ce qu'ont été et ce que sont
encore tant d'hommes infidèles qui ont préféré les ténèbres à
ce flambeau divin. Jugeons-en par la multitude extravagante
de leurs opinions sur ce qui peut faire le bonheur de l'homme.
Qu'est-ce donc qu'un homme sans foi ? C'est un homme qui
marche à l'aventure dans les ombres de la mort ; c'est un

Voyageur égaré qui ne sait où il va, et qui passant d'erreur en erreurs, tombe de précipice en précipice. Quelle est donc malheureuse l'âme qui n'est point éclairée par le flambeau de la foi!

Voilà cependant le malheur de tant d'impies qui ferment les yeux à la lumière de la foi, et qui lui préfèrent leurs ténèbres. Et nous avons le bonheur d'être les enfans de lumière, c'est dans le Seigneur, et par le précieux don de la foi que nous avons reçue; c'est par elle que Dieu nous fait connaître ce qu'il nous importe le plus de connaître, c'est à dire la vie éternelle qui consiste à connaître Dieu et J.C qu'il a envoyé: hæc est vita æterna ut cognoscamus te solum Deum verum et quem misisti J.C. C'est par la foi qu'il nous empêche de flotter au gré des passions humaines. Quelles actions de grâces n'ai-je point à vous rendre, ô mon Dieu, de m'avoir fait naître dans le sein de la foi, et de m'avoir éclairé de vos divines lumières préférablement à tant de malheureux qui gémissent dans les ombres de la mort? d'avoir allumé devant nous cette lampe qui brille dans l'obscurité, et qui en dirigeant nos pas dans la nuit de la vie présente, tient sans cesse fermés les plaies du péché.

℣. Oui, N.f. les plaies du péché; car nous avons des plaies spirituelles qui ont besoin de guérison: or sans la foi point de guérison, point de rémission de péché: puisque ce n'est que par la foi que nous sommes justifiés, et qu'il faut croire de cœur pour arriver à la justice: corde creditur ad justitiam. C'est par la grâce que vous êtes sauvés, disait autrefois S. Paul aux Ephésiens, et cela par la foi. Que fûtes vous en effet avant la foi? Morts par vos déréglemens et par vos péchés, esclaves du prince des puissances de l'air, de cet esprit malin qui exerce son pouvoir sur les infidèles et les rebelles, abandonnés aux désirs de la chair et d'un esprit corrompu; enfants de colère par notre naissance, nous traînions une vie languissante qui conduisait à une mort éternelle. Mais, grâces à Dieu, qui est riche en miséricorde, lorsque nous étions morts par nos péchés, il nous a rendu la vie en J.C. par la grâce duquel nous sommes sauvés, et cela par la foi: gratiâ estis salvati per fidem.

3e. Oui la foi nous sauve: c'est une vertu descendue du ciel, et c'est au ciel qu'elle doit nous conduire. Si nous lui sommes fidèles, elle nous y portera, et ne nous quittera qu'après nous avoir introduits dans ce sanctuaire éternel. Celui qui croit en moi, dit le divin maître, possède la vie éternelle: Qui credit in me habet vitam æternam: et il nous fait répéter par son apôtre, que si nous le confessons de bouche, et que si nous croyons du fond du cœur que Dieu l'a ressuscité, nous serons sauvés. Il semblerait qu'il n'y a dans le christianisme d'autre vertu que la foi, et qu'il n'y a pour être sauvé d'autre condition que d'avoir la foi. Gardons nous de tomber dans cette erreur. Mais quoique il en soit, il sera toujours vrai de dire que sans la foi, il n'y a point de salut c'est la vérité éternelle qui nous en assure: Qui cumque non credit, jam judicatus est: déjà jugé, déjà condamné parce qu'il est coupable et criminel devant Dieu, et qu'il s'obstine à fermer les yeux à la lumière, et à refuser ce qui peut seul lui procurer la réconciliation, le salut et la vie. Jam judicatus est. O profondeurs de la bonté et de la miséricorde d'un Dieu, qui nous a appelés à la foi, qui nous a fait naître dans le sein de son Eglise, préférablement à tant de peuples auxquels il n'a point dévoilé ses merveilles: non fecit taliter omni nationi, et judicia sua non manifestavit eis.

Quelle estime par conséquent ne devons nous point faire de ce don précieux de la foi? Quelle reconnaissance ne devons nous point à Dieu pour ce don inestimable? quels soins ne devons nous point avoir de le conserver, et de faire croître et fructifier en nous cette heureuse semence? Puisque c'est la foi qui justifie le fidèle, qui sanctifie l'âme chrétienne, qui fait rendre aux pénitents les biens qu'ils avaient perdus. C'est la foi qui couronne les martyrs, c'est la foi qui prépare le ciel, et qui doit nous réunir et nous égaler aux anges. Je meurs sans la foi, a dit une âme chrétienne, j'expire dans le sein, dans la croyance de l'Eglise; mes derniers moments lui sont consacrés, et mes derniers soupirs sont rendus entre ses mains. Recevez foi de J. C

L'hommage que je vous rends, je reconnais que vous êtes la seule voie du salut et le seul chemin qui puisse nous conduire à Dieu. Que cet aveu est glorieux pour Dieu, et qu'il est doux et consolant pour le chrétien lui-même.

L'Eglise elle-même croit cette pensée si consolante pour l'homme à sa dernière heure, et si capable de toucher le cœur de Dieu, que dans les prières qu'elles lui adresse pour le mourant, elle rappelle la foi dont il a fait profession pendant sa vie. Quel amour ne devons-nous point à cette église qui nous a conservé et transmis le dépôt de la foi? Quelle affection ne devons-nous pas avoir pour les églises particulières que sont été pour nous le berceau de la foi, et pour les pasteurs qui nous ont enfantés à J. C. même. Quel soin exige de nous la conservation d'un riche trésor de la foi. Car on peut la perdre et on mérite de la perdre en négligeant d'y conformer ses actions et sa vie. C'est la mauvaise conscience qui conduit par degré aux naufrages de la foi: quorum quidam repellentes, circa fidem naufragaverunt. Nous sommes donc dans l'obligation de l'entretenir, de la fortifier, de la nourrir par nos bonnes œuvres; car sans les œuvres notre foi est morte, stérile et sans fruit. Fides sine operibus mortua est.

Avec la foi les œuvres sont nécessaires: Car de même que le corps est mort lorsqu'il est sans âme; de même la foi est morte lorsqu'elle se trouve sans les œuvres. Fides si non habeat opera, mortua est in semetipsâ. D'après cette autorité sacrée, nous devons distinguer deux sortes de foi; l'une vive, celle qui animée par les œuvres; l'autre morte, celle qui en est privée.

En effet, m. f. la foi n'est pas une simple et stérile croyance: ce n'est pas seulement pour nous en donner une spéculation contemplative que Dieu ne nous révèle ses dogmes et ne nous notifie ses préceptes que pour nous exciter à l'adorer et à le servir. Comme l'arbre se connaît par les fruits, de même le chrétien se connaît par les œuvres. Sans qu'on ait besoin de nous interroger nos actions doivent dire quelle est notre religion. Nous n'portons pas notre foi écrite sur notre front, mais nous devons l'annoncer par nos mœurs et la rendre respectable par notre conduite et par des œuvres qui honorent et entretiennent la foi. L'amour de Dieu et du prochain, édification mutuelle, prières, assistance au saint sacrifice de la messe. Moins nous aimerons Dieu et le prochain, moins nous

NOUS nous édifierons les uns les autres par nos bons exemples, par
notre modestie, par la sainteté de notre vie, moins nous serons
à l'exercice de la Prière plus notre foi sera faible et chancelante.
Prenons un jeune homme qui a fait sa Première communion avec fer-
veur et dévotion: Suivons le pas à pas à mesure qu'il avance en
age; voyons le se produire dans un monde corrompu et corrupteur.
Il commencera d'abord par négliger de temps en temps les exercices de
piété, tels que la Prière et l'audition du St sacrifice de la Messe. De
temps en temps il deviendra froid et tiède; sa négligence augmente; la
tiédeur se change en indifférence, bientôt il tombera dans l'athéisme
Adieu autel sacré, adieu tabernacle divin, adieu offices, adieu religion
divine et celeste! Vous voilà abandonnés par un enfant qui jadis
vous aimait et vous affectionnait. N'est-ce pas là, Mrs. ce que nous
voyons tous les jours? Et ce ne sera qu'à son lit de mort qu'il voudra
peut-être chercher en vous un sujet d'espérance et de consolation.
N'est-ce pas là ce que dit

MAIS JOUR mieux sentir combien les autres nourrissent et
entretiennent la foi, et font de nous de dignes enfants de Dieu, de
dignes cohéritiers de J.C, considérons un autre Jeune homme qui
a fait ses Premières communions avec les mêmes dispositions que
celui dont nous avons parlé: Mais avec cette différence qu'il a le
courage de remplir ses devoirs de chrétien avec la même zèle et la
même ferveur pendant tout le cours de sa vie. Sa foi est la foi
d'un Abraham, d'un Moïse, d'un Saint Paul dont toutes les
œuvres étaient marqués du sceau de l'amour de Dieu et du prochain
en qui le St Esprit priait par des gémissements inénarrables, et
qui était prêt à tout entreprendre, à tout souffrir pour la gloire
de Dieu, pour le salut et l'édification du prochain. Avons-
nous besoin d'autres exemples? Telle et plus vive encore a été
la foi de notre Divin Législateur: il l'a arrosée de son sang;
les martyrs, les confesseurs, les Vierges ont suivi ses traces dans
leur foi vive et agissante les a conduits à leur terme, et les
nous appellent du séjour de la gloire. Mais avant de pouvoir
nous rendre à un appel si consolant: voyons si nous avons cette
foi féconde en bonnes œuvres, foi sans laquelle on ne peut plaire
à Dieu ni se sauver. Avons nous cette foi sans laquelle

Il est impossible de plaire à Dieu. C'est un scrutateur des cœurs et des reins qui il appartient d'examiner au fond cette question. Tout ce que je puis vous dire, c'est qu'en suivant la comparaison de St Pierre la foi dans les œuvres n'est qu'un cadavre de foi qui ne saurait nous sanctifier: fides sine operibus mortua est.

En effet, N.T.C.F., si Dieu nous a donné la foi, ce n'est point seulement afin que notre foi soit pour nous une règle de créance, mais une règle de conduite. Avant même la création du monde, dit St Paul, Dieu nous a choisis en J.C. et il nous a appelés afin que nous fussions saints et sans tâche devant ses yeux dans une sainteté et immaculation de vie, m.f. ces grandes maximes et ces principes de morale dont toute la loi évangélique est composée. Notre divin maître ne s'est pas contenté de les enseigner aux hommes, mais il a voulu les pratiquer, afin de nous servir d'exemple. Ce n'est pas assez, pour nous montrer combien il jugeait cette pratique essentielle pour la religion, avant que d'enseigner, il a commencé par pratiquer. Capit Jesus facere et docere.

De là ces leçons si fréquentes, ces exhortations des Apôtres lorsqu'ils instruisaient les fidèles et qu'ils les formaient au christianisme. De quoi leur parlaient-ils plus souvent? des bonnes œuvres. Que leur recommandaient-ils plus fortement? les bonnes œuvres. Que leur reprochaient-ils plus vivement, leur négligence et leur relâchement dans les bonnes œuvres. Voilà encore le but de ces exhortations: comportez-vous d'une manière digne de votre vocation; achevez l'ouvrage que la grâce a commencé dans vous, et faites en sorte que rien ne manque à votre sanctification, afin que rien ne manque à votre salut éternel et à votre gloire. Tels étaient les enseignements de ces premiers prédicateurs de la foi: ils n'éprouvaient qu'une foi lâche et nonchalante, et ne connaissaient qu'une foi vigilante et défiante sa foi, disaient-ils, est le fondement de la sainteté chrétienne, mais les autres en doivent être le complément. Négligez donc les autres et je suis en droit de vous dire avec l'apôtre St Jacques: si quelqu'un a la foi et qu'il n'ait point les œuvres, de quoi cela lui servira-t-il? sa foi seule ne pourra point le sauver: numquid potest fides salvare eum.

Abraham, Moïse, David se sont rendus recommandables
auprès De Dieu par leur foi. Mais par quelle foi ? ce n'était point
par une foi stérile et sans fruit, mais par une foi vive, héroïque
et féconde en bonnes œuvres. Ils étaient persuadés qu'ils ne pouvaient
sans cela espérer l'accomplissement des promesses qui leur avaient été
faites, ni entrer en possession de l'héritage qui leur était destiné.
Les saints De la loi nouvelle ont-ils jugé autrement ? Ont-ils pensé que
cette loi De grâce leur donnât un privilège particulier, et qu'un dépouillement
des autres, la qualité De chrétien leur fût un titre suffisant
pour être admis au rang des élus ? Si c'était là leur moral, d
pourquoi se consumaient-ils De veilles et De travaux ? pourquoi
s'exténuaient-ils D'abstinences, De jeûnes, De mortifications ? pourq
faisaient-ils à leur corps une guerre si cruelle ? et s'appliquaient-ils
continuellement aux pratiques les plus rudes De l'humilité, De l
patience et De la charité ? pourquoi tant D'assiduité à la prière
et à l'oraison ? que ne sortaient-ils De leurs retraites pour répand
dans le monde pour en réformer les usages et les coutumes ? pourqu
ne se qualifiaient-ils encore que De serviteurs inutiles, après tan
D'œuvres saintes, après s'être épuisés pour la gloire De Dieu, pour
service du prochain et pour leur propre sanctification ? Comment
à les en croire se trouvaient-ils encore les mains vides et D'épouv
ils avec amertume leurs misères et leurs besoins spirituels ?
D'où leur venait ce tremblement dont ils étaient saisis au suje
De leur salut et au souvenir des arrêts du ciel ? N'en soyons pas
surpris.

C'est qu'ils étaient convaincus De l'indispensable nécessité des
œuvres pour rendre leur foi salutaire, et qu'ils craignaient De ne
pas remplir la mesure qui leur était prescrite. Ils savaient
qu'il est écrit dans l'Évangile : le royaume De Dieu ne s'emporte
que par la violence : il n'y a que ceux qui emploient la force qui
le ravissent : regnum cælorum vim patitur et violenti rapiunt illud : et ailleurs
faisons le bien, tandis que nous en avons le temps : l'arbre qui
ne produit point De bons fruits, sera coupé et jeté au feu : celui
qui ne porte point sa croix ne peut être mon disciple ! et

paroles sont courtes et précises, mais d'une force : C'est J. C qui parle et qui nous donne des règles infaillibles pour juger si nous serons sauvés ou réprouvés. Toute vie conforme à ces principes est une vie de salut, mais aussi toute vie qui leur est opposée est une vie de réprobation. Voilà ce qui faisait le sujet de leur crainte. Parce qu'ils savaient que lorsque le souverain Juge viendra, et nous appellera à lui pour décider de notre éternité, ce qu'il examinera davantage ce ne sera pas seulement la foi que nous aurons conservée, mais les œuvres qui l'auront accompagnée : c'est la pensée de St Paul : nous paraîtrons tous devant le tribunal de J. C, afin que chacun reçoive selon le bien qu'il aura pratiqué ou selon le mal qu'il aura commis. Unusquisque recipiat prout gessit sive bonum sive malum.

Delà N.T. l'obligation de croire un Dieu rémunérateur de la vertu, et vengeur du crime ; Delà la mission de J. C, de ses Apôtres et de ses ministres : le pouvoir des clefs confié à l'Eglise, la rémission des péchés, l'éternité des peines, l'éternité des récompenses : Delà le flambeau de la foi à la main, nous descendons en esprit dans ce séjour de pleurs et de gémissements de dents vers lequel s'avancent à grands pas, ceux qui préfèrent les ténèbres à la lumière. Oh ! que de serrements de cœur, que d'inquiétudes et de chagrins s'épargnerait l'homme qui ouvrirait dès l'enfance les yeux aux lumières de la foi, et y conformerait sa conduite ! Vous seul, o mon Dieu, pouvez leur ouvrir les yeux, leur découvrir l'abîme, et leur faire entrevoir les maux affreux qu'il renferme au delà du tombeau, et leur faire goûter cette paix dont jouit l'homme qui vit de la foi : Il suffit d'avoir un cœur pour compatir après cette paix et ce bonheur qui le transportent déjà au rang des héritiers de Dieu et des cohéritiers de J. C.